

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 février dernier, le député de Jonquière déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant la « carboneutralité du réseau de la santé et des services sociaux d'ici 2040 », d'initier et de mettre en œuvre un virage durable du réseau de la santé et des services sociaux.

J'ai le plaisir de vous confirmer que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) sont déjà engagés, depuis 2020, dans la mise en œuvre des travaux nécessaires afin d'atteindre la carboneutralité dans la gestion de l'énergie de son parc immobilier en 2040.

Je souscris ainsi aux objectifs du Plan pour une économie verte 2030 (PEV2030) et à l'objectif que les bâtiments institutionnels soient zéro émission d'ici 2040. Cette cible a été annoncée par monsieur Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le 7 novembre 2021.

Pour le volet des émissions directes des transports, le RSSS s'est également engagé à remplacer la flotte des véhicules existants par des véhicules électriques afin d'être exemplaire dans ses déplacements et ainsi atténuer les gaz à effets de serre.

...2

En plus de travailler sur l'atténuation des émissions directes depuis près de 20 ans, le MSSS, en collaboration avec ses partenaires et le gouvernement du Québec, se prépare aux impacts des changements climatiques (CC) liés à la santé humaine. Le MSSS a mis en place plusieurs actions : tenir compte de l'adaptation aux CC dans la planification de l'aménagement des terres et les autres décisions de planification; réduire les risques et atténuer les conséquences des catastrophes liées aux CC; prévenir les maladies, les blessures et les décès associés aux CC; assurer la continuité des services de santé et d'urgence lors de catastrophes liées aux CC et restreindre les répercussions psychosociales des CC.

Dans les prochaines années, le MSSS compte poursuivre l'étude des impacts associés à des événements météorologiques extrêmes et à des urgences en santé publique qui pourront avoir une incidence sur les établissements et le système de santé québécois.

Tous ces travaux réalisés en atténuation et en adaptation aux CC visent ainsi à réduire les vulnérabilités, diminuer l'empreinte écologique de nos activités, la pollution atmosphérique et les maladies associées et ainsi développer un système résilient et durable afin de protéger la santé des Québécoises et des Québécois.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 22-MS-01059